



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : THOMAS Patrice

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION -18 ans

Catégorie FFN Avenirs Filles / Garçons : 11 ans et - (2013, 2014 etc.)

Catégorie FFN Benjamins Filles / Garçons : 12 et 13 ans (2012 et 2011)

Catégorie FFN Juniors Filles / Garçons : 14 à 18 ans (2010 à 2006)

Choix N°1 : Avenirs : Pas de compétitions obligatoires et pas d'obligations de participations à la vie du club

Choix N°2 : Benjamins : Participation à 3 compétitions (chèque de caution de 80€ par enfant) et obligation à la participation à la vie du club (chèque de caution de 80€ par famille)

Choix N°3 : Juniors Compétitions : Participation à 4 compétitions (chèque de caution de 80€ par enfant) et obligation à la participation à la vie du club (chèque de caution de 80€ par famille)

Choix N°4 : Juniors Loisirs : Pas de compétitions mais obligation à la participation à la vie du club (chèque de caution de 80€ par famille) à condition de 8 inscrits minimum.

COTISATION :

Avenirs : 130€ compris un bonnet et un tee-shirt du club.

Benjamins et Juniors Compétitions : 170 € compris un maillot de bain, un bonnet et un tee-shirt du club

Juniors Loisirs : 140 € compris un bonnet et un tee-shirt du club.

Maillots de bain du club en supplément : 40€.

Une réduction de 10€ pour le 2^{ème} enfant, puis 20€ pour le 3^{ème} sur le prix de la licence.

REGLEMENT DE LA COTISATION

Par chèque à l'ordre du NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Pour les bénéficiaires de la carte **Pass Régions** (faire une photocopie de la carte qui soit **lisible**) et qui n'ont pas bénéficié de la déduction de 30€ pour une licence sportive, faire un chèque de 30€ + un chèque du montant de la cotisation – 30 €. (Ex. pour un enfant : 1 chèque de 30€ + 1 chèque de 130 €). Si besoin d'une aide financière, renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune.

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

L'INSCRIPTION SERA PRISE UNIQUEMENT SUR DOSSIER COMPLET.

✓ Voir la feuille " Info Nageurs"

➤ **IMPORTANT** : SI LE DOSSIER EST INCOMPLET LE NAGEUR SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AU BASSIN (Formalité d'assurances et de sécurité pour le club).

INFORMATIONS GENERALES

Chaque adhérent du Nautic Club Rumillien, sur présentation de sa carte du club, a la possibilité d'acheter une carte d'entrées permanentes au centre nautique de Rumilly à tarif réduit (s'adresser à la caisse de la piscine).

Vous pouvez contacter pour tous renseignements complémentaires :

THOMAS Patrice 06 13 54 46 72 / BRUNIN Gisèle 06 64 30 63 64 / GIROD Franck 06 60 16 58 70

Vous pouvez également nous contacter par mail : secretariat.ncr@gmail.com



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : THOMAS Patrice

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

RÈGLEMENT ET FONCTIONNEMENT

1. Le NCR est un club sportif dont la vocation est le développement et l'encouragement de la pratique de la natation de ses membres par la compétition.
2. Une carte d'adhérent sera fournie aux nageurs en début de saison. Chaque nageur devra la présenter à l'entrée de la piscine lors des entraînements (valable **uniquement 15 minutes avant le cours**).
3. Les entraînements ont lieu aux jours et heures prévus selon les plannings. (voir tableau d'affichage ou sur le site du club www.nautic-club-rumillien.com).
Les parents doivent vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.
En cas d'absence de l'entraîneur, les enfants restent seuls et sont donc sous la responsabilité de leurs parents.
4. L'utilisation des vestiaires collectifs est obligatoire (garçons et filles). (À droite en rentrant pour les garçons et à gauche pour les filles à l'intérieur de la piscine).
Les nageurs doivent être attentifs à leur matériel. La responsabilité du club ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol.
5. La douche est **obligatoire** avant l'entraînement.
6. **Les nageurs devront être présents au bord du bassin (et non dans l'eau) 10 min avant l'heure de l'entraînement.** Ils feront valider leur présence par l'**entraîneur** et prendront les consignes.
7. Le bonnet est **obligatoire** pour tous pendant l'entraînement et lors des compétitions (celui du club).
8. Au début de chaque entraînement, les nageurs doivent installer le matériel (Lignes d'eau, drapeaux, planches etc.). À la fin des entraînements, les nageurs doivent ranger le matériel et ensuite quitter les bassins après autorisation de l'entraîneur.
9. La présence de votre enfant aux entraînements sera validée au bord du bassin par l'entraîneur. Tout nageur non inscrit sera considéré comme absent de l'entraînement. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, consulter l'état de présence auprès de l'entraîneur.
10. L'entraîneur principale du groupe pourra être assisté par un deuxième entraîneur ou un assistant club.
11. Le règlement intérieur du club rappelle à tous à l'entraînements et lors des compétitions de :
 - Respecter les lieux qui nous accueillent : piscine, abords, vestiaires (propreté, bruit ...).
 - Respecter le personnel de ces lieux, les entraîneurs et les officiels etc.
 - Encourager les autres nageurs dans un esprit de camaraderie pour une saine ambiance.
12. L'assiduité aux entraînements des nageurs pour leur propre progression et celle du groupe s'impose aux adhérents.
13. Les entraînements des groupes enfants et adolescents sont strictement interdit aux nageurs adultes (sénior de + 20ans hors demande auprès du comité et vétérans et vice-versa).

14. Les groupes de nageurs aux entrainements seront constitué par les entraineurs du club en début de saison en fonction de l'âge et du niveau de chacun.
Une fois ces groupes définis, il ne pourra pas être possible de changer en fonction des humeurs, des envies etc. de chacun, pour ne pas perturbé, déséquilibré les autres groupes en cours de saison.
Attention à ne pas confondre, les groupes clubs pour les entrainements avec ceux des catégories FFN (Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors) pour les compétitions.
15. Le comité du Nautic Club Rumillien impose à chaque nageur leur participation au challenge Cottin organisée par NC Rumilly, qui a lieu généralement fin juin (voir calendrier) et à 3 ou 4 compétitions minimum au total dans la saison selon la catégorie.
Seuls les enfants de la catégorie FFN « AVENIRS » et les « JUNIORS LOISIRS » seront exemptés des compétitions obligatoires.
16. En cas de blessure, maladie de plus de 7 jours, le nageur devra fournir dans les 3 jours une attestation médicale de la non pratique de la natation au secrétariat pour que celle-ci soit prise en compte par le club.
En cas de reprise anticipé, le nageur devra fournir le jour même une attestation médicale au club l'autorisant à reprendre avant la fin de son arrêt.
17. Les parents doivent s'organiser judicieusement entre eux pour les déplacements et le co-voiturage, autant à l'aller qu'au retour.
Les déplacements restent à leur charge.
Ils doivent aider à l'installation et au démontage de la tente du club (si présente) et s'assurent en partant que le lieu est laissé propre.
18. Pour les familles des membres du comité, il ne sera pas demandé de chèque de caution pour la participation à la vie du club.

PARENTS – NAGEURS :

Penser à consulter le tableau des compétitions pour la saison en cours dans le hall d'entrée de la piscine ou sur le site du club www.nautic-club-rumillien.com où peuvent être affichées diverses informations.

Fait à....., le.....

Signature du/des parent(s),
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature de l'intéressé(e),
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : THOMAS Patrice

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CHOIX N°1 **N°2** **N°3** **N°4** (Cocher la case)

Nom du nageur :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : (si différente du responsable légal)

.....

TELEPHONE :

Du NAGEUR Portable.....

Du PERE Portable

De la MERE Portable

Titulaire de la carte M'RA N°.....
(Fournir une photocopie)

Nom du responsable légal : (pour les mineurs)

Adresse :

.....

Adresse mail (écrire lisiblement) :@.....
.....@.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

ALLERGIES :

ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR.....

.....

DIVERS.....

.....

.....

JE DÉSIRE UNE FACTURE **oui** **non**



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : THOMAS Patrice

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Autorise mon fils / ma fille

à pratiquer la Natation au sein du Nautic Club Rumillien ainsi que toutes ses activités.

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte toutes les clauses.

En cas de blessures ou d'accidents, j'autorise les responsables du Nautic Club Rumillien à faire soigner mon enfant, par un médecin ou le conduire à l'hôpital si besoin est.

AUTORISATION PHOTO/FILM OUI NON

J'autorise mon enfant à être pris en photo et/ou filmé pour diffusion sur le site internet du club ainsi que sur tout autre support.

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Autorise le transport de mon fils / ma fille

Par un adhérent ou un de ses parents, du Nautic Club Rumillien notamment pour toute compétition, stage etc.

A..... Le.....

Signature des parents :



NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Président : Stéphane DELRIEU

Mail : secretariat.ncr@gmail.com ou ncrumillienpresident@gmail.com

Mise en place d'un chèque de caution « Participation à la vie du club »

Le comité a décidé de reconduire un chèque de caution supplémentaire de 80 € **par famille**, les adhérents adultes et enfants AVENIRS ne sont pas concernés. En effet, depuis plusieurs saisons nous avons constaté un changement d'attitude et de mentalité. Lorsque vous prenez une licence dans le club, vous n'achetez pas un service... malheureusement la société actuelle nous formate à croire le contraire.

La vie d'un club dépend du dynamisme des bénévoles. Lorsque vous inscrivez votre enfant au NCR, vous vous engagez à participer à la vie du club et non pas uniquement à consommer l'activité. L'avenir du club en dépend car les activités proposées par le club permettent de financer l'encadrement sportif, le matériel sportif utilisé, le transport et logement pour les compétitions régionales et la logistique pour notre challenge Cottin.

C'est avec regret que nous nous voyons donc obligés de vous demander ce chèque de caution face au désinvestissement constaté.

Comment participer aux activités du club ?

- Récupérer au moins 2 lots pour la tombola du challenge COTTIN
- Préparer un gâteau ou du salé pour le challenge COTTIN
- Participer à la mise en place, au rangement du matériel pour le challenge COTTIN
- Tenir un stand (buvette, tombola) au challenge COTTIN
- Aider lors de la compétition à la chambre d'appel, ramassage des fiches de temps au challenge COTTIN et épreuve chronométrique.
- Trouver un sponsor
- Etre officiels (chronométreur) à 3 compétitions pour le club (Compte pour 2 activités)
- Participer à tenir le stand du NCR à la fête patronale au mois de septembre.

Nous vous demandons de participer au moins à 2 de ces activités.

Dans le cas contraire le chèque de 80€ sera débité.

Fait à, le

Signature du/des parent(s),
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature de l'intéressé(e),
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »